

DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Rapport annuel 2007

H+: Schweizer Spitäler, Kliniken und Pflegeinstitutionen
H+: Hôpitaux, cliniques et institutions de soins suisses
H+: Gli Ospedali, le cliniche e gli istituti di cura svizzeri

Sommaire

Editorial Les hôpitaux du 21 ^e siècle	3
Pour le lecteur pressé L'essentiel en un clin d'œil	4
H+ sur l'actualité politique	5
Compas Hôpitaux et cliniques : la qualité devient accessible au public	6/7
Qualité H+ qualité : les rapports sur la qualité et le label	8/9
Communication Issue Management : qu'est-ce que le leadership thématique ?	11
En quoi H+ est-elle utile aux hôpitaux ? Prestations de H+ pour les membres de l'association	12/13
Politique sanitaire Nouveau financement hospitalier : opposition planification – concurrence pas encore résolue	14
Politique de formation Les nouveaux métiers de la santé : de la théorie à la pratique La réforme de la formation dans les établissements	15
Formation continue H+ Bildung/Aarau et Espace Compétences/Cully	15
SwissDRG SwissDRG : la création	16
Gestion Les directives nationales concernant la comptabilité des immobilisations sont disponibles, un pas vers SwissDRG	17
Sécurité au travail « Il vaut mieux commencer à laver un escalier par le haut ! » Culture de la sécurité à l'hôpital	19
Association Organigramme et membres du Conseil	20
Secrétariat central Organigramme, H+ en aperçu	21
Indicateurs spécifiques de la branche Importance économique du secteur hospitalier en Suisse	22
Service / Impressum	23



Les hôpitaux du 21^e siècle



Ces dernières années, les hôpitaux se sont préparés à l'avenir. Dans ce contexte, H+ les a soutenus sur quatre points importants :

- + la mise en place de SwissDRG,
- + l'assurance qualité,
- + l'introduction du principe du libre choix de l'hôpital,
- + la saisie des prestations et le calcul des coûts au sein de l'hôpital : REKOLE®

SwissDRG

SwissDRG SA a été créée. Cantons, hôpitaux, assureurs et médecins introduisent des forfaits par cas pour les traitements hospitaliers dans tout le pays. Diverses conditions contractuelles telles que la définition du cas, le contrôle des factures et les rémunérations spéciales doivent toutefois encore faire l'objet de négociations. H+ soutiendra les hôpitaux dans l'introduction de SwissDRG.

H+ qualité

H+ qualité apporte un nouvel élan aux débats sur l'assurance qualité. Il est remarquable qu'une association hospitalière nationale publie les informations relatives à la qualité des hôpitaux. Les deux objectifs principaux sont d'informer les patientes et les patients et d'améliorer la qualité à l'hôpital grâce à la possibilité d'établir des comparaisons et à la transparence.

Libre choix de l'hôpital

La liberté entrepreneuriale d'un établissement constitue le fondement du libre choix d'un hôpital. H+ s'est fortement engagée pour l'introduction de ce principe dans la révision de la LAMa. Ces dernières années, les cantons ont commencé progressivement à mettre en place l'autonomie des hôpitaux publics. Tout d'abord, ils ont acquis une autonomie économique. De plus, de nombreux hôpitaux ont réorganisé leurs structures et leurs organisations selon les principes de la direction d'entreprise moderne. Ces nouvelles conditions générales ont fait se rapprocher les hôpitaux publics et privés et le marché intérieur des hôpitaux commence à fonctionner.

REKOLE®

Avec la saisie des prestations selon REKOLE®, H+ met un produit performant à la disposition de ses membres. Ces derniers peuvent calculer leurs coûts, organiser leurs processus et sélectionner leurs produits selon une méthode relevant de l'économie d'entreprise. H+ complète et améliore REKOLE® en permanence, avec la collaboration de ses membres.

H+ et ses membres, hôpitaux, cliniques et institutions de soins, fondent leur existence sur ces quatre piliers en ce début de 21^e siècle. Car en tant que centres de santé, ils doivent mettre leurs instruments modernes au service de traitements médicaux plus compassionnels.

Après une période de spécialisation, les hôpitaux intègrent désormais les processus antérieurs et postérieurs. L'objectif est un service intégré qui bénéficie aux patients. En parallèle, il est nécessaire de simplifier notre système de santé compliqué, de façon à ce que nous puissions tous en améliorer l'efficacité. Nous ferons en sorte que ces ressources profitent directement aux patientes et aux patients.

Charles Favre
Président

L'essentiel en un clin d'œil

H+ qualité: les rapports et le label

L'assurance qualité dans les hôpitaux, cliniques et institutions de soins suisses devient accessible au public.

H+ présente quatre nouveaux éléments: le nouveau label national H+ qualité, le rapport de qualité H+ 2007 de la branche, les rapports qualité standardisés par établissement ainsi qu'un nouveau moteur de recherche électronique disponible sur Internet à l'adresse www.spitalinformation.ch.

Communication:

mise à l'épreuve en 2007 et fixation de priorités en 2008

Avec une nouvelle édition de Compétence, le congrès H+, la Journée nationale des hôpitaux, l'étude économique concernant le système hospitalier, un séminaire pour les journalistes spécialisés dans le domaine de la santé, trois conférences de presse et un tout nouveau site Internet pour l'association, la communication de H+ a atteint ses objectifs en 2007. En 2008, elle fixe des priorités politiques et en matière de communication.

Politique sanitaire:

révision de la LAMal concernant le financement des hôpitaux

Le financement des hôpitaux, point central de la révision de la LAMal, a été approuvé. Cela ne marque pas le terme de la réforme de l'assurance-maladie. Il faut conclure le financement des soins, le Managed Care et la liberté de contracter, et il faut élaborer les ordonnances concernant le financement des hôpitaux. L'OFSP doit résoudre les contradictions aussi bien entre concurrence et planification qu'entre contrôle des prestations et contrôle des coûts.

Politique de la formation:

mise en œuvre et financement de la réforme de la formation

H+ contribue au développement de nouveaux programmes cadres de formation. Leur mise en œuvre

exige une étroite collaboration entre les écoles et les établissements formateurs. Les formations doivent être orientées d'après les besoins des établissements. Compte tenu de l'introduction du financement des hôpitaux axé sur les prestations, il nous faut une réglementation concernant le financement des prestations de formation des institutions.

SwissDRG: la création

Le 18 janvier 2008, en coopération avec la CDS, la FMH et santésuisse, H+ a créé la société SwissDRG pour un système national de forfaits par cas. Cette transformation des prestations hospitalières stationnaires constitue pour H+ un thème central. De nombreuses questions, concernant par exemple le contenu de la facture électronique et la signification de la révision des codes, devront encore être résolues avant le lancement.

Comptabilité des immobilisations à l'hôpital

La comptabilité des immobilisations doit respecter de nombreuses exigences. Les prix par cas au moyen de Swiss DRG, en prenant en compte les investissements, rendent indispensable un contrôle précis des coûts et des prestations. Il faut à cet effet que les principes et les processus soient définis. Les nouveaux principes suisses de la comptabilité des immobilisations sont partie intégrante de REKOLE®.

Culture de la sécurité à l'hôpital

La campagne de la solution sectorielle H+ Sécurité au travail montre aux établissements la voie d'une culture durable de la sécurité à tous les niveaux.

L'avantage réside dans le fait que les collaborateurs agissent sous leur propre responsabilité. Ils réfléchissent aux dangers possibles, reprennent des règles de sécurité existantes dans des processus similaires et les adaptent à la nouvelle situation. Dans les entreprises ayant mis en pratique une culture de la sécurité efficace, on observe une réduction des accidents également pendant les loisirs.



H+ sur l'actualité politique

Révision de la LAMal

Le Parlement fédéral approuve progressivement la révision de la LAMal. Les conditions cadres dans lesquelles évoluent les hôpitaux se modifient sensiblement. H+ focalise ses efforts sur les sujets du financement des hôpitaux et de celui des soins. S'agissant du financement des soins, il faut établir qui paie quoi et combien. La décision devrait être prise au premier semestre 2008. Le financement des hôpitaux a été adopté en décembre 2007. H+ salue la codification des forfaits par cas et du principe du libre choix de l'hôpital. Malheureusement, ces deux innovations ne pourront pas se déployer intégralement. L'élément décisif est dorénavant le texte des ordonnances relatives à la nouvelle LAMal, qui opposent planification et concurrence.

Mise en œuvre de la révision de la LAMal

H+ s'engage pour un meilleur développement de la libre concurrence dans les ordonnances relatives au financement des hôpitaux.

Art. 64a : suspension des paiements en cas de primes impayées

En octobre 2007, le président de H+ Charles Favre est intervenu devant le Conseil national dans le cadre d'une interpellation concernant « le traitement des patients en cas de primes impayées ». Il a interrogé sur la situation actuelle et sur les effets du blocage des prestations en cas de non-paiement des primes. L'objectif de H+ reste l'abrogation de l'article 64a LAMal à l'origine des débats. Ce sera le seul moyen pour les hôpitaux de récupérer leur dû.

Politique de la formation

H+ s'engage en faveur de la politique de formation. La mise en application de la nouvelle loi sur la formation professionnelle modifie tous les métiers de la santé. La FMH a également intégré H+ dans la révision de la formation médicale.

Politique des employeurs

Les débats sur les règles régissant les services de permanence se poursuivront en 2008, après que la proposition soumise par le seco n'a pu être acceptée par H+ et toutes les autres branches. Les nouvelles règles en matière de travail de nuit et de semaines de 7 jours sont ainsi bloquées, deux sujets également importants pour les hôpitaux, les cliniques et les institutions de soins. Affaire à suivre...

Initiatives populaires

En 2007, le peuple a nettement rejeté l'initiative populaire sur la caisse unique.

Trois votations concernant la politique de la santé auront lieu en 2008 :

- + le contre-projet du Parlement à l'initiative de l'UDC « pour la baisse des primes d'assurance-maladie dans l'assurance de base »,
- + l'initiative populaire « Oui aux médecines complémentaires »,
- + et, dans un autre sens, l'initiative populaire « pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse ».

Le contre-projet à l'initiative de l'UDC va globalement dans la bonne direction : une plus grande concurrence et aucune limitation du catalogue des prestations. S'agissant des deux autres initiatives populaires, l'association n'a pas pris position.

Procédures de consultation

En 2007, H+ a participé à 33 procédures de consultation. On soulignera en particulier les consultations sur la nouvelle réglementation en matière de TVA et concernant le remaniement des statistiques hospitalières. Par ailleurs, H+ a pris part à la rédaction de diverses ordonnances.



Hôpitaux et cliniques : la qualité devient accessible au public

Hôpitaux et cliniques s'efforcent d'être transparents. C'est la raison de l'offensive en matière de transparence des hôpitaux et des cliniques en ce qui concerne leurs prestations, leur qualité et les prix.



L'Office fédéral de la statistique reçoit depuis des années des informations complètes sur les coûts de chaque institution et les prestations médicales pour chaque patient. Des calculs de coûts détaillés sont présentés aux caisses-maladie et aux assureurs accident ainsi que, en cas de besoin, au Surveillant des prix. A l'occasion du 75^e anniversaire de l'association, les membres de H+ ont fait savoir combien la transparence vis-à-vis de l'opinion publique était importante pour eux. Dans le cadre de la deuxième révision de la LAMal, de nouvelles dispositions détaillées exigent encore plus de données. En l'occurrence, la charge administrative générée par les divers besoins d'information de la Confédération, des cantons et des assureurs, a dès à présent atteint les limites du supportable. Mais jusqu'ici, tant le public que le Parlement n'ont pas été suffisamment informés des données déjà disponibles. Les deux grands projets **H+ qualité** et **SwissDRG** doivent changer cette situation.

Sécurité des patients : une préoccupation centrale pour H+ et ses membres

La sécurité des patients se compose d'innombrables éléments dans le fonctionnement d'un hôpital. La compétence du personnel soignant et médical est une importante condition préalable.

Au point « Satisfaction de la clientèle et qualité », la déclaration de principe portant sur la politique de la santé du 2.11.2005 stipule ce qui suit :

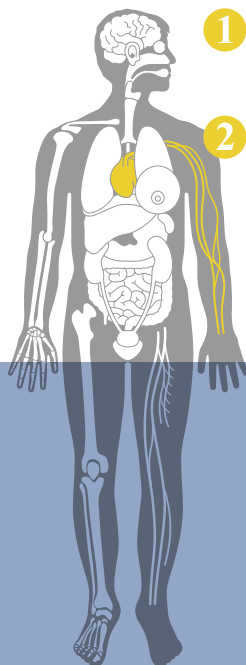
« Les patientes et patients ainsi que les résidentes et résidents sont au cœur des activités et préoccupations quotidiennes des membres de H+. Ces derniers établis-

sent leurs déroulements et structures de manière à ce que les résultats médicaux, la satisfaction et la sécurité des patientes et patients et celles des résidentes et résidents répondent à des standards précis et élevés. Ces standards s'appuient sur un management de la qualité et sur des références ayant une assise scientifique, et ils font l'objet de contrôles. Les membres de H+ communiquent leurs offres et la qualité de leurs prestations dans un langage compréhensible. »

Les techniques et traitements médicaux modernes obtiennent de grands succès. Ils réalisent des choses encore inimaginables il y a vingt ans. Mais cet état de fait va également souvent de pair avec des risques, tels que l'affaiblissement des défenses immunitaires des patients provoqué par les médicaments. C'est pour quoi il faut aborder ces risques avec la plus grande attention. La sécurité des patients et la qualité des traitements sont en étroite relation. Les établissements membres de H+ peuvent garantir la sécurité des patients en contrôlant et en optimisant constamment la qualité dans tous les domaines. Des critères d'évaluation uniformisés, la transparence et la comparabilité d'indicateurs ou de standards ainsi qu'un contrôle global de toutes les composantes de la qualité constituent de ce fait la première des préoccupations de H+. Les initiatives de l'association doivent contribuer à l'amélioration permanente des traitements et de la sécurité des patients.

Les instruments pour y parvenir sont constitués du rapport annuel de la branche sur la qualité des hôpitaux, les rapports individuels sur la qualité que ces der-

Suche nach Ort und/oder Behandlungswunsch



Ihr Standort*

Bern

Suche starten

Organ

Beine

Haut

Hüfte/Becken

Knie

Ohne Organ

Skelett

Wirbelsäule

alle einblenden

3

Behandlungswunsch

Kniegelenksoperation mit künstlichem Kniegelenk

Kniegelenksspiegelung (Arthroskopie)

Auswahl zurücksetzen

Suche starten

Masque du nouveau moteur de recherche destiné au secteur hospitalier www.informationhospitaliere.ch (disponible en français dès la mi-mars).

niers publient, le nouveau moteur de recherche destiné au secteur hospitalier www.informationhospitaliere.ch et le label H+ qualité prévu pour 2010. Le label réunit les trois premiers instruments en une norme de qualité.

Ces quatre instruments doivent permettre aux patientes et patients, aux prescripteurs et au public de s'informer sur la qualité et les prestations des hôpitaux et cliniques suisses d'une manière compréhensible et conforme à leurs besoins.

SwissDRG : transparence des prix des traitements hospitaliers

Dans les hôpitaux suisses, il est actuellement très difficile de comparer les prix. Des comparaisons de ce type ne seront possibles que si les traitements hospitaliers sont définis de manière unifiée et axée sur les prestations dans toute la Suisse. H+ et les hôpitaux et cliniques s'engagent depuis des années pour l'introduction d'un système de forfaits par cas uniforme. Ce système est en train de voir le jour avec SwissDRG. Les assureurs ont retardé de deux ans la création de l'organisme nécessaire. Ce n'est qu'après que le Parlement a ancré les forfaits par cas et l'organisation dans la Loi sur l'assurance-maladie, le 21 décembre 2007, que SwissDRG SA a été créée le 18 janvier 2008. Les difficultés éprouvées par les assureurs dans ce contexte restent étonnantes. Avec les forfaits par cas, les débats sur la transparence des coûts, la répartition des coûts entre les cantons et les assureurs ainsi que les déductions forfaitaires deviennent superflus.

Perspectives 2008

L'objectif est le suivant : transparence du marché au niveau national et comparabilité des normes de qualité. Le label et ses mécanismes seront définis d'ici fin 2008.

Avant la fin de l'année, les méthodes de mesure précises concernant les indicateurs de soins somatiques aigus du rapport sur la qualité par hôpital seront également définies. La mise en œuvre de ce rapport sur la qualité au niveau suisse est prévue pour 2009. En collaboration avec les conférences actives de psychiatrie et de réadaptation, le secrétariat central de H+ planifie la marche à suivre concrète en tenant compte des projets pilote CIQ déjà prévus. Par ailleurs, H+ élabore avec les cliniques de réadaptation et les institutions de soins de longue durée la présentation de leurs prestations sur www.informationhospitaliere.ch.

H+ s'engage pour une présentation transparente de la qualité dans les hôpitaux et pour sa communication au public intéressé.

Psychiatrie, réadaptation : projets pilotes

Depuis plusieurs années, des projets pour un financement uniforme à l'échelle nationale et orienté vers les prestations sont en cours pour la psychiatrie et la réadaptation. S'agissant de la qualité, il existe également des projets pilotes nationaux dans ces deux domaines.

Soins de longue durée

Le financement transparent des soins de longue durée a été réalisé dans une large mesure depuis l'introduction de la LAMal. La révision a instauré la réduction de la part des assureurs au niveau des soins.

En matière de qualité également, de nombreux institutions de soins de longue durée sont exemplaires. La qualité des traitements et l'adéquation des prestations sont mesurées avec des instruments uniformes et généralement reconnus à l'échelon international.

D^r Bernhard Wegmüller
Directeur



H+ qualité : les rapports sur la qualité et le label

L'assurance qualité dans les hôpitaux suisses est accessible au public.

H+ présente quatre nouveaux éléments : le nouveau label H+ qualité, le rapport sur la qualité H+ 2007 de la branche, les rapports sur la qualité par institutions ainsi qu'un nouveau moteur de recherche disponible sur Internet. Son adresse est : www.informationhospitaliere.ch.



L'enquête 2007

Fin 2006, H+ a décidé de mener une enquête écrite sur tous les efforts déployés en Suisse en faveur de la qualité. Jusqu'à présent, personne n'avait pu formuler de déclarations complètes sur le secteur. H+ s'est chargée de ces travaux d'enquête et de communication.

L'enquête du printemps 2007 portait sur tous les domaines de prestations. Même si les thèmes des traitements somatiques aigus étaient prioritaires, les cliniques psychiatriques, de réadaptation et spécialisées ainsi que les institutions de soins de longue durée y ont également trouvé leur place. L'enquête a également pris en compte les normes et systèmes de gestion de la qualité déjà appliqués (comme ISO, EFQM ou SanaCERT), et des projets d'amélioration de la qualité menés en interne.

Le rapport sur la qualité H+ 2007

Le rapport sur la qualité H+ 2007 représente la première vue d'ensemble publique de la branche en matière d'assurance qualité dans les hôpitaux suisses, et sera désormais publié chaque année.

Le rapport sur la qualité par hôpital ou clinique

Avec le rapport sur la qualité individuel pour les hôpitaux de soins aigus, H+ pose les premières bases de la future publication des informations relatives à chaque établissement. Des rapports individuels sont également en préparation pour la psychiatrie, la réadaptation et les soins de longue durée.

H+ a créé un modèle pour un rapport sur la qualité standardisé pour chaque établissement. Il est basé sur les conclusions de l'enquête pour laquelle de nombreux hôpitaux, cliniques et institutions de soins de longue durée prélèvent déjà des informations relatives à la qualité. Un premier instrument d'enquête a vu le jour pour les hôpitaux de soins aigus. A la fin de l'année 2007, dix hôpitaux se sont déclarés disposés à tester le rapport de qualité par hôpital.

En conclusion, les sept indicateurs de qualité peuvent réellement être mesurés. Et des enquêtes sur la qualité sont réalisables selon des normes et des standards nationaux. Le prototype du rapport sur la qualité par hôpital a fait ses preuves.

www.informationhospitaliere.ch : le nouveau moteur de recherche

Depuis janvier 2008, le site Internet www.informationhospitaliere.ch met en ligne l'offre médicale. A partir de mi-avril, les nombres de cas par discipline médicale y figureront également. Avec les données de l'OFS concernant environ 80% des membres, H+ dispose d'une base d'informations de qualité. Les patientes et les patients peuvent ainsi obtenir de manière simple et rapide des informations propres à leurs besoins thérapeutiques individuels. Les rapports sur la qualité des hôpitaux de soins aigus et des cliniques psychiatriques s'y ajoutent progressivement.



Offensive en matière de qualité dans les hôpitaux, cliniques et institutions de soins suisses.

A partir de 2009, les patientes et les patients pourront se faire une idée des prestations qualitatives d'un hôpital ou d'une clinique. Les rapports sur la qualité sont mis à disposition dans ce but. Ils contiendront des chiffres concrets sur les indicateurs, les projets qualité en cours, les nombres de cas et des explications compétentes sur les différents ensembles de données.

Le label H+ qualité en tant que norme de qualité médicale à partir de 2010

H+ qualité est un label. Il constituera la norme de qualité des hôpitaux et cliniques à partir de 2010. Il existait auparavant les normes de qualité et les certificats les plus divers. Désormais, H+ qualité sera le premier standard suisse et public pour la qualité des hôpitaux et des cliniques. Le label définit pour chaque type de clinique (médecine somatique aiguë, psychiatrie, réadaptation et soins de longue durée) des normes adéquates.

Le label H+ qualité est facultatif. Les hôpitaux et les cliniques qui affichent le logo **H+ qualité** illustreront les indicateurs obligatoires avec transparence. L'octroi du label sera effectué avec soin selon les principes de H+ par une société neutre justifiant d'une expérience en matière d'audit et d'une autorisation fédérale.

H+ publiera chaque année la liste des institutions satisfaisant aux exigences du label. Les hôpitaux et cliniques dotés du label **H+ qualité** publient annuellement leur propre rapport qualité sur le nouveau moteur de recherche disponible sur Internet :

www.informationhospitaliere.ch.

Le label « H+ qualité » doit offrir aux patientes et aux patients la certitude d'être soignés dans une institution qui respecte certains critères de qualité sévères, et d'être informés de manière compréhensible sur les efforts de l'établissement en matière de qualité.

Stefan Steccanella
Chef de projet Qualité

The logo consists of the letters 'H' and '+' in a bold, blue, sans-serif font, positioned on the left side of a white rectangular box.The word 'qualité' is written in a large, white, sans-serif font on a solid blue rectangular background, positioned on the right side of the same white box.

Le label H+ qualité en tant que standard de qualité à partir de 2010



Issue management : qu'est-ce que le leadership thématique ?

H+ n'a pas à rougir de son bilan de communication 2007. 2008 permettra de fixer des priorités politiques et en matière de communication. L'une d'entre elles se nomme assurance qualité.



Avec une nouvelle édition de Compétence, le congrès H+ en juin, la Journée nationale des hôpitaux en septembre, la publication d'une étude sur le rôle économique des hôpitaux en Suisse, un séminaire pour les journalistes spécialisés dans le domaine de la santé sur le thème « La révolution des forfaits par cas : la nouvelle mesure d'économie des hôpitaux », trois conférences de presse et un tout nouveau site Internet pour l'association, la communication de H+ a atteint tous ses objectifs en 2007.

Certains sujets du domaine de la politique de la santé : leadership thématique

La politique, c'est la communication.

Si l'association H+ développe son issue management, cela signifie que pour des thèmes choisis de politique sanitaire, H+ doit revendiquer la direction des opérations. Elle subordonne volontairement le traitement de certains thèmes à ses objectifs à moyen terme. L'Issue Management demande par exemple : « quels thèmes H+ devra-t-elle soutenir dans les débats publics et remettre sur le métier régulièrement afin que l'association puisse réaliser au mieux ses propres objectifs dans cinq ans ? »

Au-delà H+ veut systématiquement aborder les thèmes du milieu politique. Il s'agit dans ce contexte de reconnaître précocement les thèmes pertinents pour l'association et de réagir en conséquence dans le débat public. Cela peut se faire par le lancement de thèmes dans la discussion publique ou par une adaptation de la politique de H+.

Quelles seront les nouveautés pour H+ en 2008 ?

Trois nouveaux éléments apparaîtront en 2008 dans la communication de H+ :

- + la nouvelle identité visuelle de H+
- + une nouvelle présentation plus conviviale du bulletin Flash destiné aux membres
- + l'apéritif Compétence que nous aimerions organiser pour la première fois en novembre 2008.

A partir du printemps, l'**identité visuelle (corporate design) totalement nouvelle** de H+ entrera en vigueur. Le secrétariat central a commandé un logo plus simple à utiliser, en rapport avec le graphisme et les contenus du nouveau site Internet, qui a été approuvé par le conseil. Le nouveau corporate design concernera tous les supports matériels de H+. Pour la première fois de son histoire, H+ disposera d'un manuel sur CD concernant son identité visuelle.

La **nouvelle présentation de Flash** intégrera de manière conséquente le bulletin des membres à l'identité visuelle unifiée de H+.

L'**apéritif Compétence** enfin devra devenir un événement attrayant qui permettra à tous les participants de tisser des liens. Nous n'en dévoilerons pas plus pour l'instant.

Les collaboratrices et collaborateurs de la communication de H+ se réjouissent de pouvoir proposer des services en constante progression aux membres et au public suisse.

*Reinhard Voegele
Responsable Communication*



Domaine	Prestations	Contenu	Utilité pour les membres
POLITIQUE	Représentation des intérêts en matière de politique de santé, de politique de formation et de loi sur le travail. Entretiens à haut niveau	Contacts personnels avec des parlementaires fédéraux, des autorités, des hauts représentants d'autres partenaires du système de santé. Réponses aux consultations, études nationales. Communication des connaissances et des besoins de nos membres aux acteurs de la politique nationale.	Les intérêts des hôpitaux, des cliniques et des institutions de soins sont représentés efficacement au niveau national. H+ transmet leurs connaissances et leurs revendications aux acteurs de la politique nationale.
	Développement de stratégies	H+ élabore des stratégies efficaces sur le plan politique dans le domaine de la santé, du travail et de la formation.	Les besoins des hôpitaux, des cliniques et des institutions de soins ont une influence active sur la législation en cours.
	Formation	Présidence de l'organisation nationale OdASanté. Prise de position structurée sur des questions de politique de formation au sein de l'association.	Représenter les intérêts des membres dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle en cours. Faciliter une représentation efficace des intérêts des membres.
	Plate-forme de coordination, d'information, de service et de connaissance	Communication aux membres des décisions législatives fédérales et des informations y relatives.	H+ est une plaque tournante en matière de connaissances qui livre activement et en temps utile des informations choisies. Renseignements dans le domaine du droit du travail.
	Recherche d'un consensus dans des rencontres régionales, des commissions thématiques et des conférences actives	Organisation et réalisation d'un consensus au sein de l'association. H+ réunit les volontés politiques dispersées des divers groupes de membres en une position commune et forte.	H+ constitue pour ses membres le meilleur instrument pour défendre, d'une voix commune et claire, leurs intérêts auprès de la Berne fédérale.
	Soins de longue durée	Influence proactive de la législation en matière de soins de longue durée.	Les institutions de soins de longue durée se font entendre auprès de la Berne fédérale.
COMMUNICATION	Flash / Compétence	Flash : bulletin de H+ destiné aux membres. Informe mensuellement sur tout ce qui est important, dans l'intérêt des membres. Compétence – Hospital Forum est le magazine spécialisé des dirigeants d'hôpitaux, de cliniques et des institutions de soins suisses.	Les membres reçoivent dans leur langue les informations nationales les plus récentes. Compétence informe sur les tendances et les enjeux actuels, livre des conseils pour un management hospitalier moderne et se veut aussi un forum de discussion du monde hospitalier suisse.
	Newsletter H+ Palais fédéral	H+ Palais fédéral fait le lien, au début de chaque session, entre le monde des hôpitaux, des cliniques, des institutions de soins et la politique fédérale et cantonale.	H+ Palais fédéral expose les intérêts et les besoins des membres aux politiciens fédéraux et cantonaux, de manière compréhensible et en amont du processus législatif.
	Travail actif au niveau médiatique, séminaire spécialisé annuel pour journalistes	H+ doit atteindre une plus grande notoriété afin d'augmenter son influence politique.	H+ augmente efficacement l'influence politique de l'association et donc améliore la représentation des intérêts des membres.
	Journée nationale des hôpitaux	La Journée nationale des hôpitaux est un événement national biennal qui attire l'attention sur les intérêts propres aux hôpitaux et sur leur importance au niveau national.	Son but est de favoriser la compréhension des problèmes des hôpitaux et d'améliorer le dialogue entre le secrétariat central et les membres.
	Site Internet trilingue	www.hplus.ch est un instrument de travail efficace pour promouvoir le dialogue entre l'association et les différents hôpitaux membres ainsi que pour la défense des intérêts face à l'opinion publique.	Le site Internet met à la disposition des membres et des journalistes les prises de position politiques. Il fournit aux hôpitaux, cliniques et établissements de soins de longue durée le Flash, de nombreuses informations et des formulaires, en les rendant accessibles aussi en dehors des heures de bureau.
QUALITÉ	H+ qualité : l'idée	Concept d'un système modulable pour de nouvelles normes, des indicateurs nationaux et des rapports de qualité standardisés émanant des institutions. Les hôpitaux adhèrent contractuellement à ce concept.	Les activités en cours peuvent être présentées de manière claire et compréhensible, les résultats sont comparables au niveau national. La qualité et la sécurité des patients peuvent être garanties largement au-delà des exigences légales.
	Le label H+ qualité	Encore à l'état de projet, ce label doit permettre aux hôpitaux d'atteindre une certification supplémentaire. H+ le conçoit comme une couverture pouvant renfermer toutes les certifications et accréditations, ainsi que de nouveaux certificats.	Normes nationales, plus grande sécurité contractuelle avec les unités d'imputation et outil de marketing.
	Portail public informationhospitaliere.ch	Plate-forme de présentation de données de routine/nombres de cas, présentations individuelles des efforts déployés en faveur de la qualité, instrument de marketing, organe de publication.	Cette plate-forme est un instrument de marketing et de publication s'adressant aux patients et aux prescripteurs. H+ assure la maintenance de ce portail faisant partie intégrante de H+ qualité.
	Organe national de coordination des mesures d'assurance de la qualité CIQ	Convention cadre portant sur les dispositions en matière de qualité de la LAMal. La mise en oeuvre se fait par le CIQ.	Le respect économique des dispositions légales devient ainsi possible.
	Projets pilotes Psychiatrie du CIQ	Sur les 12 points clés identifiés, 3 indicateurs de problèmes prennent la forme d'une mesure des résultats et d'une mesure de trace, qui sont ensuite comparées à un indicateur de référence.	Grâce à ces nouveaux programmes de mesure scientifiques nationaux et axés sur la pratique, il sera possible d'établir des comparaisons avec des données d'autres pays à partir de 2009.
	Projets pilotes Réadaptation du CIQ	Les mesures connues dans le domaine musculo-squelettique sont unifiées. L'objectif et les processus sont documentés d'après des directives étendues. La neurologie a également repris le système. Les premiers principes ont été décrits en cardiologie.	Le processus de traitement dans le domaine de la réadaptation peut moins être analysé avec des résultats précis. L'instrument créé permet donc de décrire et d'analyser les processus d'une manière uniforme. La classification du processus de guérison est davantage standardisée et comparable.
	Certificat de qualité et de prestations	Contenu standardisé au niveau national avec des critères relatifs aux méthodes de mesure et à la présentation.	Satisfait aux exigences légales et peut être utilisée pour des comparaisons.
	Réseau de qualité	Observation des efforts déployés aux niveaux national et international dans les domaines de la sécurité des patients et de l'assurance qualité.	Informations sur des thèmes actuels et principales évolutions dans le domaine de la qualité et de la sécurité des patients.
	QUALAB	Le tarif de laboratoire est un tarif officiel de la Confédération (DFI). L'assurance qualité en revanche incombe aux partenaires tarifaires. Le comité de QUALAB se compose de la FMH, de la FAMH, de H+, de la SSPH, de la CTM et de santéuisse.	H+ défend les intérêts des laboratoires d'hôpitaux envers le législateur et les unités d'imputation. Elle offre un contrôle de la qualité unifié qui permet aux membres d'appliquer les buts des mesures de qualité de QUALAB. Les résultats de QUALAB font partie intégrante de H+ qualité.
	Base de données par secteur TARMED	Données déclarées par les hôpitaux et les institutions relatives à la qualité de leurs structures.	Partie intégrante de H+ qualité. La prestation fournie est conforme aux exigences légales dans TARMED.
SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Solution sectorielle H+ Sécurité au travail	Offre de prestations de services conceptuelle, reconnue par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) et émise pour le compte d'un organisme responsable composé de représentants des partenaires sociaux. Mise à jour conforme à la législation.	Permet une mise en application durable et conforme aux exigences légales de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Le concept élaboré en trois langues aide les institutions à aborder les activités en les structurant par thème et en les mettant en réseau.
TARIFS STATIONNAIRES	SwissDRG	H+ recueille les préoccupations des membres et forme un groupe d'experts. Au sein du conseil d'administration de SwissDRG SA, H+ défend une structure tarifaire adéquate et une introduction ordonnée des DRG.	Le futur système d'indemnisation sera organisé en fonction des prestations. Les coûts d'une prestation efficace doivent être couverts à l'avenir. H+ veille à ce que les modalités d'introduction soient appliquées de façon loyale et ordonnée.

	Prestations	Contenu	Utilité pour les membres
	Projet de structure tarifaire nationale pour prestations psychiatriques stationnaires et semi-stationnaires, psy.suisse	Développement d'un système unifié au niveau national pour le remboursement des prestations de séjours stationnaires et semi-stationnaires en cliniques et institutions psychiatriques.	Le futur système d'indemnisation sera organisé en fonction des prestations et couvrira intégralement les coûts des institutions et cliniques. Des établissements pilotes livrent des données que le groupe d'experts doit compiler en un tarif.
	STM Reha CTM pour prestations de réadaptation stationnaires	Le projet fournit la base d'une facturation adaptée aux prestations multiprofessionnelles de la réadaptation.	Le futur système d'indemnisation sera organisé en fonction des prestations et couvrira intégralement les coûts des institutions et cliniques. Des établissements pilotes livrent des données que le groupe de projet doit compiler en un tarif.
TARIFS AMBULATOIRES	TARMED	La LAMal délègue, sous mandat obligatoire, la gestion du tarif unifié à ses partenaires contractuels (H+, FMH, santéuisse et CTM). Le secrétariat commun TARMED Suisse assure la gestion du tarif.	H+ préserve les intérêts des membres au sein de la CPT (Commission paritaire tarifaire), de la CPI (Commission d'interprétation), de la PaKoDig (secteurs et dignités) et du comité de direction de TARMED Suisse.
	Tarif de dialyse	H+ représente les intérêts de ses membres dans l'élaboration de ce tarif et collabore activement aux travaux de révision.	Les hôpitaux avec des divisions spécialisées peuvent influencer le développement tarifaire par le biais de H+.
	Tarifs paramédicaux (physiothérapie, ergothérapie, logopédie, etc.)	H+ est le premier interlocuteur pour les tarifs des soins paramédicaux dans les hôpitaux. Les tarifs sont supervisés et renégociés avec les unités d'imputation.	H+ défend les intérêts des hôpitaux et des institutions lors de problèmes liés à l'application des tarifs à l'intérieur des CPC compétentes.
	Réadaptation ambulatoire	Le système national unitaire pour le remboursement des soins ambulatoires de réadaptation est tenu à jour en permanence (domaine des assurances sociales fédérales).	H+ assure la représentation active des intérêts des membres face aux unités d'imputation dans le développement et la mise en œuvre des modifications de tarif.
	Pharmacie hospitalière (tarifs, cytostatique, rabais et bonus)	Plaque tournante entre les pharmacies et les directions des hôpitaux, swissmedic, l'OFSP et les partenaires tarifaires.	Les hôpitaux bénéficient d'un tarif spécial, des meilleurs rabais et de bonus.
TARIFS OFFICIELS	LIMa et LA	H+ exerce directement son influence au sein de la Commission fédérale des moyens et appareils, ainsi que dans des laboratoires d'analyse.	H+ représente les souhaits de modification des membres au sein des groupes de travail.
SERVICE DE TARIF	Renseignements et conseils sur l'application de tous les tarifs actifs	H+ renseigne sur les tarifs et sur les problèmes rencontrés pour les appliquer et les imposer face aux unités d'imputation.	Affaires tarifaires loyales, soutien dans l'application et en cas de litiges dans le domaine des tarifs.
GESTION D'ENTREPRISE	Appui à la gestion	Dans tous les domaines de la gestion d'entreprise, H+ peut informer, échanger des expériences, apporter son soutien et jouer un rôle d'intermédiaire.	Les membres disposent d'un interlocuteur national et bien informé. Des plates-formes interactives sont mises à disposition.
	Statistiques concernant les salaires 2007	L'enquête sur les salaires 2007 se fera principalement sous forme numérique. H+ encouragera l'établissement d'une liste uniforme des désignations professionnelles et d'une méthode de saisie des données.	Des données précises concernant les salaires permettent des tarifications claires. Sur la base de dénominations professionnelles uniformes, des comparaisons à long terme seront possibles à l'avenir.
	KlatAS	Recueil des normes au niveau national, recommandé en tant que base potentielle pour la construction, la planification et l'utilisation d'infrastructures hospitalières.	Réduction des dépenses de planification et référence sûre à un recueil de normes valable.
	Groupe de coordination suisse des soins de longue durée KGL	Coordination des intérêts des soins de longue durée avec toutes les fédérations actives en Suisse.	H+ s'occupe d'une représentation d'intérêts efficace pour tout ce qui touche aux soins de longue durée au niveau national.
COMPTABILITÉ	Prestation	Renseignements sur la comptabilité financière et analytique d'un hôpital. Maintenance et perfectionnement des produits H+. Garantie de soutien en matière d'économie d'entreprise dans des projets sur les tarifs ou les statistiques. Soutien du domaine Politique dans le développement de stratégies.	Plate-forme d'informations et de connaissances générales, mais aussi spécifiques aux institutions membres, dans le domaine de la comptabilité et du controlling.
	REKOLE®	Le manuel REKOLE® définit la comptabilité de gestion des hôpitaux des domaines des soins aigus, de la réadaptation et psychiatrique, de manière à ce qu'ils puissent satisfaire aux exigences légales, mais surtout aux exigences internes.	Avec le manuel REKOLE® de H+, les membres disposent d'un instrument de direction moderne qui satisfait à la loi et aux systèmes de financement orientés vers le futur.
	Conférence annuelle REKOLE®	Conférence nationale dans le domaine de la comptabilité de gestion et du controlling. Objectifs : mise en réseau des acteurs, détermination des tendances, échange d'expériences, mise en réseau des connaissances.	La Conférence permet aux dirigeants des hôpitaux de se rencontrer à un niveau national et de coordonner leur travail.
	Formation continue	H+ offre dans ce domaine divers cours de formation (français / allemand / italien) : pour les membres des partenaires de santé et les écoles (HES, université, etc.).	Les cours sont basés sur les ouvrages H+ et appliquent une procédure standardisée. Intervenant : Spécialistes du domaine hospitalier et d'autres institutions du système de santé.
	Comptabilité analytique et Statistiques des prestations pour les institutions de soins	H+ permet ainsi aux institutions de soins de se conformer aux directives de la LAMal en matière de tarifs.	Avec une traçabilité transparente des charges, les institutions répondent aux dispositions légales dans le domaine tarifaire.
	Commission spécialisée Comptabilité des hôpitaux (REK)	La commission d'experts est dirigée par H+. Elle contrôle des principes nationaux dans le domaine de la comptabilité. Elle ancre les connaissances au niveau national et en coordonne le respect avec d'autres projets nationaux.	La commission technique est l'interlocuteur de tous les membres actifs, qui peuvent lui soumettre directement des suggestions d'amélioration de travaux existants ou de nouvelles idées.
	Gestion de projets	H+ et ses membres participent à l'élaboration de recommandations nationales dans le cadre de projets d'ampleur nationale. Projets en cours : benchmarking, directives relatives au contrôle des comptes d'exploitation, révision de la comptabilité d'exploitation pour les homes.	Les membres ont la possibilité d'influencer réellement le système de santé en participant activement et en apportant leurs connaissances.
STATISTIQUE	Gestion des données Statistiques fédérales	Statistiques médicales et administratives : à la demande de plusieurs cantons, H+ exécute des tâches de gestion des données pour les statistiques relevées par la Confédération.	H+ est un interlocuteur compétent depuis l'introduction des statistiques fédérales en 1998. H+ soutient ainsi efficacement ses membres.
EHEALTH	H+ Data Warehouse	Les statistiques fédérales administratives et médicales mettent à notre disposition des données complètes et uniformes au niveau national concernant les hôpitaux suisses.	Les analyses individuelles des données de l'OFSP servent de bases de décision pour la direction de l'hôpital. Ces analyses sont effectuées sur demande.
	Carte d'assuré / carte santé	H+ représente les intérêts des hôpitaux dans le processus d'élaboration d'une carte santé nationale.	Les préoccupations des hôpitaux sont prises en compte du mieux possible dans les étapes de cette mise en place.
	Stratégie nationale en matière de cyber-santé (eHealth)	H+ représente les intérêts des hôpitaux dans la mise en application de la stratégie nationale « eHealth ».	Les préoccupations des hôpitaux sont prises en compte du mieux possible dans les étapes de cette mise en place.
	Forum échange de données	Création dans le système de santé suisse d'un réseau de systèmes d'échange de données et d'informations reconnus et de qualité.	Simplification de l'échange des données dans le système national de santé par la standardisation (par exemple factures, rappels, avis de prise en charge).

Nouveau financement hospitalier : opposition planification – concurrence pas encore résolue

Lors de la session d'hiver 2007, le Parlement a adopté le financement des hôpitaux, à la fois sujet principal et déclencheur de la révision.



L'introduction des forfaits par cas à l'échelle nationale, la planification renforcée, le lancement du principe du libre choix de l'hôpital et une meilleure transparence des prestations hospitalières et d'assurance comptent parmi les contenus principaux de la révision.

SwissDRG : suffisamment de défis

Pour H+ et les hôpitaux, le travail ne s'achève pas avec cette adoption. L'introduction de SwissDRG est prioritaire. Dans ce but, les organisations responsables ont créé Swiss DRG SA le 18 janvier 2008. La base légale pour le Case Mix Office a été établie. Il est responsable de la mise en œuvre des forfaits par cas, du développement du logiciel, de l'hébergement de la structure des DRG provenant d'Allemagne, du calcul des pondérations de coûts et de la gestion des tarifs.

H+ a encore du travail : la définition des cas, le contrôle des comptes, le transfert des données correspondantes et les rémunérations spéciales ne sont pas encore réglementés. Il faudra par ailleurs définir les processus de gestion du tarif. Il ne doit plus y avoir aucun blocage ni aucune interruption comme pour TARMEDsuisse. H+ peut profiter des expériences faites en Allemagne avec le système G-DRG et continuer à examiner les conditions cadres de la LAMal.

LAMal, la machine Tinguely

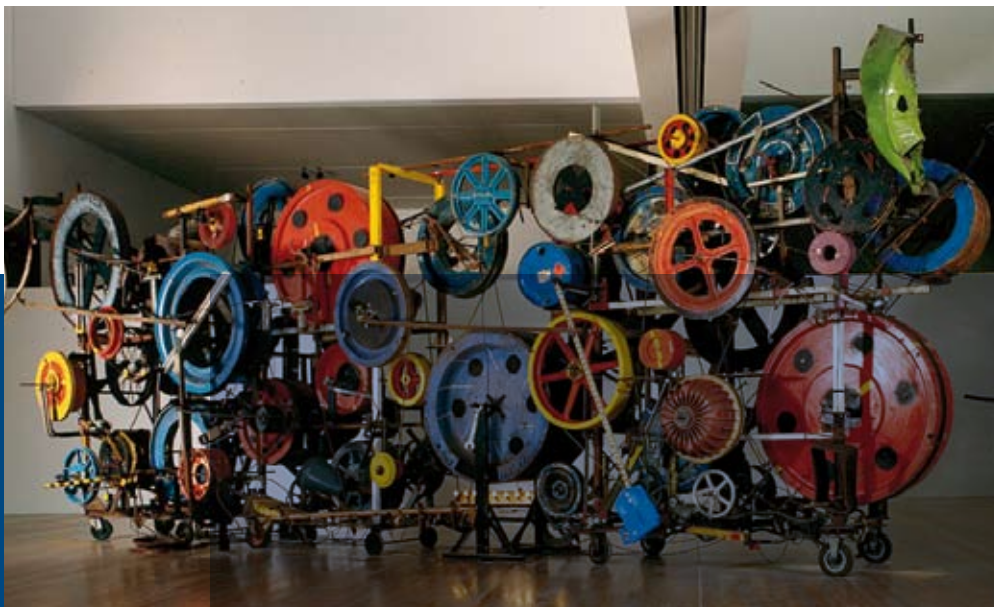
La révision de la LAMal sur le financement des hôpitaux est complexe. Outre le transfert des données, le contrôle des fournisseurs de prestations, la planification, le libre choix de l'hôpital avec restrictions, les forfaits par cas, la répartition des coûts entre cantons et assureurs, etc., s'ajoutent également neuf nouveaux messages de la

LAMal qui traitent de thèmes très différents. Personne ne connaît actuellement les interactions entre les diverses parties de la révision. Actuellement, lorsque l'une des nombreuses roues est actionnée, personne ne sait où la sonnerie va retentir. Tinguely vous salue bien !

Contradiction entre une planification renforcée et le libre choix de l'hôpital

Certains mécanismes antagonistes sont toutefois déjà connus. L'opposition entre une planification renforcée et le libre choix de l'hôpital deviendra problématique. L'OFSP a commencé à élaborer les ordonnances de mise en application. H+ tient à ce que cette contradiction soit résolue. Il ne peut y avoir de planification que si le libre choix de l'hôpital est garanti et n'est pas la victime de la planification. H+ s'opposera à un « assainissement politique du paysage hospitalier », lorsque la presse évoque 40, 50 ou 100 hôpitaux de soins aigus. Chaque hôpital doit définir lui-même sa raison d'être. H+ s'efforce de créer les meilleures conditions cadres possibles pour ses membres.

*Martin Bienlein
Responsable Politique*



Jean Tinguely (1925 – 1991),
Fatamorgana, Méta Harmonie (1985)
Eisenrahmen, Holzräder, Plastikteile,
Schlaginstrumente, Glühbirnen,
Elektromotoren, 420 x 1250 x 220 cm,
Museum Tinguely, Basel

© 2008, ProLitteris, Zürich, © Foto: Christian Baur, Basel

Les nouveaux métiers de la santé : de la théorie à la pratique

La réforme de la formation dans les établissements

Depuis la fondation de l'OdASanté le 12 mai 2005, H+ participe activement à l'élaboration des modèles de formation.



Pénurie de personnel aujourd'hui et demain

C'est prévisible : le manque de personnel soignant continuera à s'accroître si l'association et ses membres ne prennent pas des mesures avec détermination pour empêcher que cela ne se produise.

H+ joue un rôle important dans le maintien de la compétitivité de la branche.

La politique de formation doit s'orienter vers les exigences des établissements en matière de personnel.

La deuxième révision de la LAMal, approuvée en décembre 2007, prévoit également d'importants changements dans le domaine de la formation. Le financement de la formation prendra un nouveau visage avec les forfaits par cas. Désormais, les coûts et investissements de formation pourront être imputés et compensés dans les coûts d'exploitation.

H+ s'engage en faveur d'une réglementation juste du financement de la formation pour ses membres. Les prestations de formation et de formation post-graduée des hôpitaux, cliniques et institutions de soins assurent à la branche la relève professionnelle nécessaire.

Plans d'études axés sur la pratique

Grâce à l'engagement des membres de H+, on parvient à axer les plans d'études cadres sur la pratique. Ces plans d'études prévoient des unités d'apprentissage spécifiques pour les formations et le transfert vers

la pratique. Leur réalisation exige une étroite collaboration entre les écoles et les établissements de formation. Les deux parties doivent être disposées à assurer une part du financement.

Le succès de cette réforme de la formation se mesurera à la possibilité pour les établissements d'employer au mieux les personnes formées. Tous doivent pouvoir profiter des connaissances et des capacités qu'elles ont acquises. Pour y parvenir, il faut introduire des concepts d'intervention axés sur les compétences et la promotion de la volonté d'apprendre de toutes les personnes intéressées.

Commission spécialisée de formation de H+ (CSFO)

H+ a fondé la Commission spécialisée de formation (CSFO) en 2007. La commission discute des problèmes de personnel et de financement actuels et étudie les besoins du marché du travail dans le secteur de la santé. En 2008, H+ concrétise l'orientation de la politique de formation sur la base de la déclaration de principe de 2005. L'association représente les intérêts de ses membres à l'échelle fédérale ; et les interroge et les informe sur les révisions en cours dans le domaine de la formation.

Heinz Frey

Responsable Politique de formation

H+ Bildung/Aarau: travaux et réseaux...

...ont également été à l'origine du succès de H+ Bildung en 2007. Les budgets (quantités et francs) ont été respectés et de nouvelles coopérations ont vu le jour, comme par exemple avec l'association des assistantes médicales (Verband der med. Praxisassistentinnen) ou encore avec Benevol, l'organisation faîtière pour le travail bénévole.

Le rôle principal de H+ Bildung est de proposer une formation continue et une formation post-graduée rationnelles, pratiques et adaptées à toutes les fonctions de nos hôpitaux, cliniques et homes.

Hans Hurter, H+ Bildung

Espace Compétences SA : un Centre en consolidation !

L'équipe d'Espace Compétences SA a su relever en 2007 le défi qui lui a été imposé. Les mesures de restructuration ont apporté les résultats escomptés durant cette année.

Par ailleurs, après avoir été soumis à une phase d'observation par ses partenaires en 2006, Espace Compétences SA est heureux de constater que ses prestations ont eu un juste succès.

Une nouvelle stratégie entrepreneuriale a été adoptée, qui se concrétise d'une part par un renforcement de l'offre autour de l'axe professionnel de l'OFFT : brevets, diplômes fédéraux, cursus à reconnaissance nationale et d'autre part par des formations en collaborations avec des associations professionnelles.

La formation et la formation post-graduée assurent la relève professionnelle nécessaire.



SwissDRG : la création

Le 18 janvier 2008, H+ ainsi que la Conférence des directeurs cantonaux de la santé CDS, la FMH et santésuisse ont créé la société anonyme pour le système des forfaits par cas, SwissDRG.



En décembre 2007, le Parlement a établi les conditions légales pour l'introduction d'un système national de forfait par cas lié aux prestations.

Les expériences réalisées en Allemagne sont utiles

Cinq ans après l'introduction du G-DRG (German-DRG), l'Allemagne peut présenter un système qui fonctionne bien. Les collaborateurs de SwissDRG SA vont tout d'abord suivre une formation au Deutsches Institut für das Entgeltsystem im Krankenhaus (InEK). Ils profitent ainsi directement de connaissances et d'expériences approfondies. Le système allemand du forfait par cas passe comme l'un des meilleurs au monde. Une équipe compétente adaptera régulièrement le système suisse du forfait par cas aux évolutions de la médecine. Seul un suivi compétent du système permettra à SwissDRG de réaliser les objectifs d'une rémunération correcte et homogène en terme de coûts pour un traitement somatique aigu stationnaire. H+ compte ici sur les partenaires tarifaires.

Une mise en œuvre judicieuse du nouveau système tarifaire

Un système DRG (DRG = Diagnosis Related Groups) crée des incitations en vue de fournir des prestations plus rentables. Tous les experts prévoient, après une phase d'introduction, des effets positifs sur l'évolution des coûts dans le système de santé. Le passage d'une rémunération selon les coûts à une rémunération basée sur la prestation est révolutionnaire.

Cependant, nombre de points importants n'ont pas encore été résolus. Les partenaires tarifaires doivent s'entendre sur les données à transmettre sur la facture, les règles de contrôle des prestations et les délais de transition. Plus rien ne fera alors obstacle à l'introduction du système des forfaits par cas en Suisse.

Les attentes de H+ envers SwissDRG SA pour 2008

Avec la création de SwissDRG SA la base du système au niveau national a été établie. Le directeur Simon Hölzer commence à constituer le Case-Mix-Office (CMO) et nomme une équipe compétente de médecins, d'économistes et d'informaticiens.

Au sein du conseil d'administration de SwissDRG SA un seul partenaire tarifaire ne peut pas bloquer toutes les activités. Il s'agit là d'une différence essentielle par rapport à l'organisation TARMED Suisse qui prévoit l'unanimité des partenaires tarifaires. Le comportement des cantons en tant que régulateurs, organes de financement et prestataires de service est décisif pour agir au niveau supracantonal.

Début 2008, la première version test de la structure tarifaire, nommée SwissDRG-Grouper, a été publiée. Les partenaires tarifaires pourront par la suite présenter des propositions d'adaptation du système qui seront analysées et évaluées par le CMO. Les contrôles approfondis de cette première version répondront à certaines questions mais en soulèveront certainement d'autres.

Stephan Hänsenberger
Responsable Gestion d'entreprise, Vice-directeur

Christoph Schöni
Responsable Tarifs, Statistiques, eHealth



Des directives nationales concernant la comptabilité des immobilisations sont disponibles, un pas vers SwissDRG !

La révision de la LAMal est achevée et apporte des modifications fondamentales en matière de financement des prestations des hôpitaux. Les prix par cas au moyen de SwissDRG, la prise en compte des investissements ainsi que les comparaisons transparentes au niveau de la qualité rendent indispensable de savoir comment se situent les hôpitaux et les autres institutions en matière de coûts et de prestations.



H+ approuve la prise en compte des investissements dans la formation des prix par cas. Il s'agit d'une étape essentielle vers l'égalité de traitement des hôpitaux. L'approche par coûts complets est uniformisée.

Des directives nationales uniformes, pour quelle raison ?

Les investissements dans les hôpitaux doivent respecter des directives nationales uniformes axées sur les ressources. L'évaluation des bases d'amortissement et la procédure de tarification doivent être uniformisées. Les principaux motifs sont :

- + une transparence accrue des coûts hospitaliers réels ;
- + la validation de la structure des coûts par cas SwissDRG qui permet de déterminer les pondérations de coûts ;
- + la procédure est nécessaire dans le cadre du traitement des données en vue du benchmarking hospitalier.

Les principes suisses de la comptabilité des immobilisations sont disponibles. Ils sont partie intégrante de REKOLE®. La brochure peut être commandée gratuitement auprès de H+.

Définitions pratiques des lignes directrices nécessaires

La comptabilité des immobilisations doit respecter de nombreuses exigences. Les objectifs de la comptabilité financière et ceux de la comptabilité de gestion sont fondamentalement différents :

- + les amortissements au bilan résultent principalement des aspects de politique fiscale ou en matière de dividendes ;
- + les amortissements calculés dépendent des pertes de valeur réellement engendrées.

Les évaluations des intérêts sont elles aussi soumises à des principes différents en matière d'évaluation

et de calcul. La norme élaborée par H+ éclaire ces divers points de vue et établit des principes clairs au niveau national. L'objectif est d'améliorer la transparence des coûts occasionnés et d'harmoniser les calculs.

La comptabilité à l'hôpital nécessite des lignes directrices permettant de déterminer de manière uniforme les amortissements et les intérêts calculés. Celles-ci sont illustrées sur la base d'exemples pratiques.

Les concepts sont clairement définis et l'aspect de gestion de la comptabilité des immobilisations est nettement différencié de la comptabilité financière.

Mise à l'épreuve

Les premières réactions issues de la pratique confirment la qualité et l'utilité de ce travail. Un grand merci à l'équipe du projet et à la commission Comptabilité des hôpitaux (REK).

Pascal Besson
Chef de projet Gestion





« Il vaut mieux commencer à laver un escalier par le haut ! » Culture de la sécurité à l'hôpital

La culture de la sécurité décrit les attitudes, valeurs et convictions fondamentales des collaboratrices et collaborateurs en matière de sécurité. La culture de la sécurité comprend le comportement de tous dans l'entreprise.



Ces dernières années, beaucoup de choses ont changé en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Lors de la mise en œuvre des dispositions légales, la CFST a créé des structures et des lignes directrices, formé des coordinateurs/trices de sécurité, déterminé les risques et institué un système de controlling. Au niveau stratégique, l'objectif, la promotion de la sécurité et de la santé des collaborateurs, a été atteint.

Tout en ordre ?

Mais qu'en est-il au niveau du management et pour chaque collaboratrice et chaque collaborateur ? Tous connaissent-ils leurs rôles et leurs obligations ? Les valeurs et attitudes vécues correspondent-elles aux représentations stratégiques ?

La campagne « Culture de la sécurité » de la solution sectorielle H+ pour la sécurité au travail ouvre des voies pour une promotion durable et un renforcement continu de la sécurité et de la santé à tous les niveaux de l'entreprise.

La chaîne est souvent présentée comme le symbole de la culture de la sécurité. Elle ne peut toutefois pas être plus forte que son maillon le plus faible. En matière de gestion de la sécurité, il faut donc reconnaître et renforcer ces maillons.

Utilité d'une culture de la sécurité

Un comportement sûr et mis en œuvre de manière réglementaire aide à réduire le nombre d'accidents. Les coupures par exemple : le port systématique de gants

adaptés et la suppression du recapping lors des prises de sang entraînent un recul des blessures.

Mais que se passe-t-il si une charge de travail trop importante déclenche des situations de stress ? Que se passe-t-il si de nouvelles sources de risques surgissent pour la gestion desquelles il n'existe pas (encore) de règles ?

Si une bonne culture de la sécurité est installée dans l'entreprise, les collaboratrices et collaborateurs agissent de leur propre responsabilité. Ils réfléchissent aux dangers possibles, reprennent les règles de sécurité existant dans des processus similaires et les adaptent à la nouvelle situation.

Avec une bonne culture de la sécurité, la charge de formation pour les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs se réduit. Après les premières introductions, ils reprennent automatiquement les normes et le comportement du groupe.

La sécurité intégrée ne s'applique pas uniquement au temps passé entre l'arrivée au vestiaire le matin et le départ du vestiaire le soir. De nombreuses expériences dans de grandes entreprises suisses révèlent que le nombre d'accidents durant les loisirs diminue également fortement dans les entreprises pratiquant une bonne culture de la sécurité.

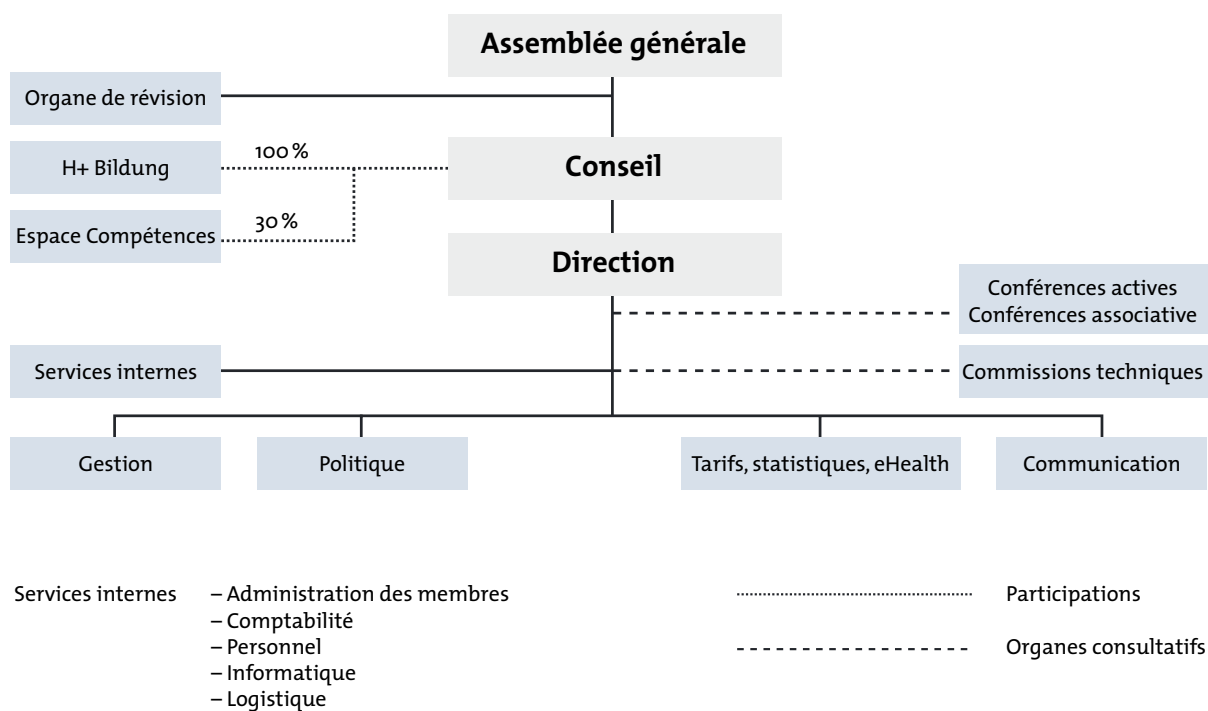
Käthi Jaun

Responsable de projet Sécurité au travail

La chaîne comme
symbole de la culture de
la sécurité.



Organigramme de l'association H+ – Janvier 2008

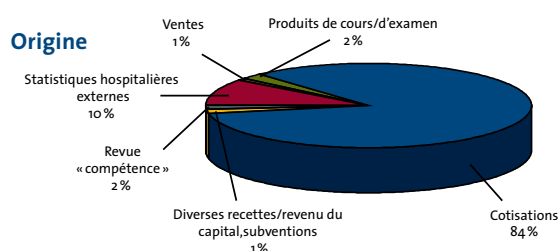


Conseil	12 représentants des membres
Président	Charles Favre
Vice-présidence	Arnold Bachmann Rita Ziegler
Membres	Pierre-François Cuénoud Adrian Dennler Ernst Frank Bruno Guggisberg Regula Jenzer Bürcher Kurt Meier Robert Paul Meier Matthias Mühlheim Gianluigi Rossi

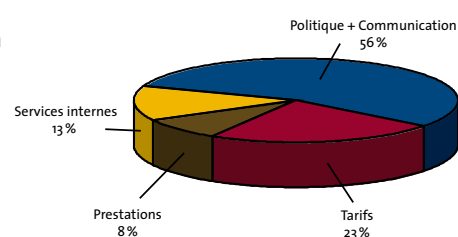
H+ en aperçu

Fondation H+	1930
Membres au 1^{er} janvier 2008	371 membres actifs: hôpitaux, cliniques et institutions de soins 12 membres associatifs 206 membres partenaires: institutions similaires aux hôpitaux, pouvoirs publics, écoles, institutions sociales, associations salariales, entreprises, entreprises individuelles, particuliers

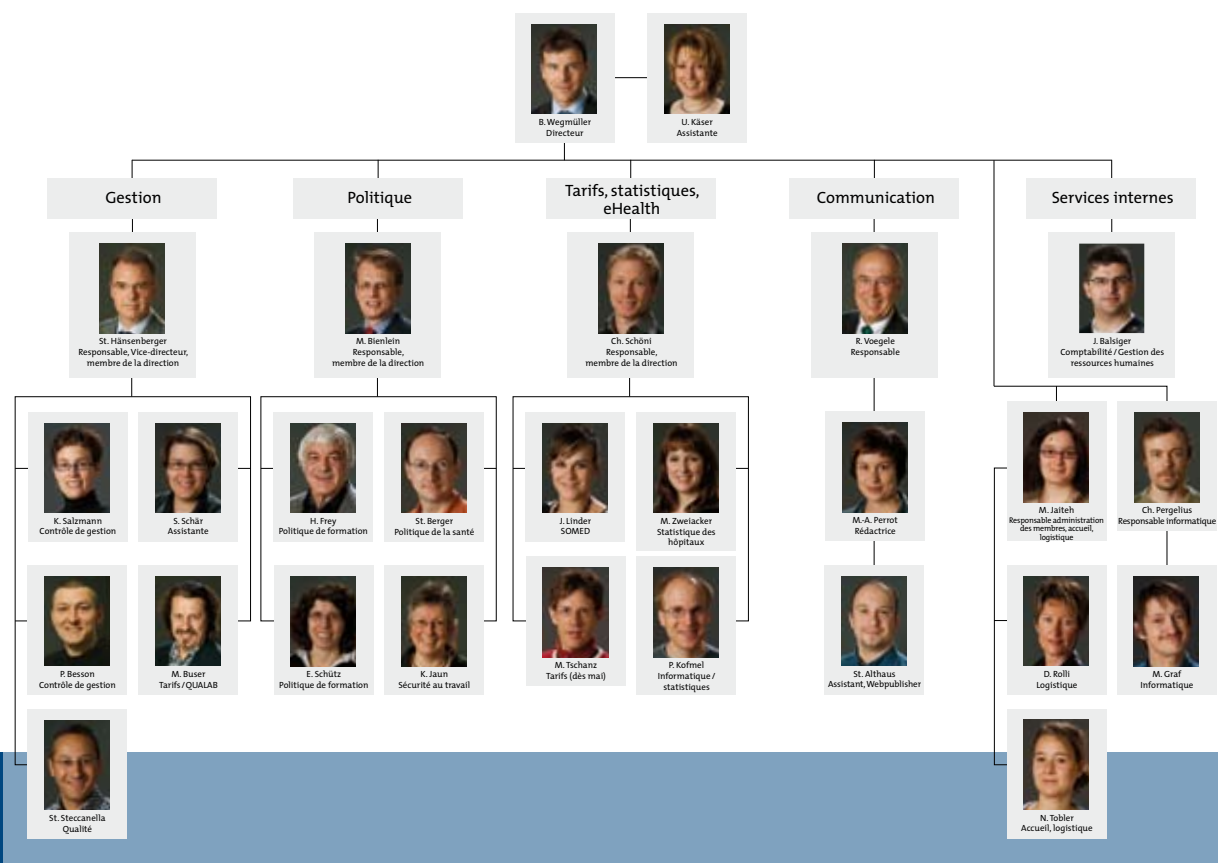
Origine et utilisation des moyens 2007



Utilisation



Gestion administrative H+ 2008



Indicateurs des hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux suisses

	Santé publique, global ⁴	Hôpitaux (cliniques et hôpitaux)	Autres (soins ambulatoires, soins de longue durée, etc.)
Part du produit intérieur brut en % ¹	11,4	3,9	7,5
Prestations en milliards de CHF ²	52,7	18,3	34,4
Part de la population active en % ¹	11,5	4,2	7,3
Nombre de places de travail ²	483'500	177'100	306'400
Prestations LAMal en milliards de CHF ³	20,4	7,5	12,9
Part des prestations LAMal en % ³	100	36,7	63,3

1) Source : Office fédéral de la statistique : Statistique de la santé 2007 (chiffres de 2004).

2) Source : BAK Basel Economics : Importance économique du secteur hospitalier en Suisse, Bâle, août 2007 (chiffres de 2005).

3) Source : Office fédéral de la santé publique : Statistique de l'assurance-maladie obligatoire 2005, Berne. Y sont comprises les prestations ambulatoires et stationnaires indemnisées par les assureurs LAMal.

4) Sont compris les hôpitaux, les établissements socio-médicaux, les soins ambulatoires, les professions non-médicales de la santé, les laboratoires médicaux, les transports de patients, les services vétérinaires.

Evolution des prestations de l'assurance-maladie obligatoire

	2001	2002	2003	2004	2005
Hôpital ambulatoire (en millions de CHF)	1'926	1'972	2'141	2'192	2'671
Hôpital stationnaire (en millions de CHF)	3'798	3'784	4'112	4'569	4'803
Total	5'724	5'756	6'253	6'761	7'474

Source : Office fédéral de la santé publique

Importance économique du secteur hospitalier en Suisse

Le secteur hospitalier en Suisse :

- * emploie 177'100 personnes, soit 4 % de la population active suisse
- * génère une création de valeur d'environ 10 milliards de CHF, soit 2 % du produit intérieur brut en 2005
- * fournit environ 37 % des prestations obligatoires LAMal
- * se procure enfin auprès de fournisseurs des marchandises et des services pour un montant de quelque 6,8 milliards de CHF, générant ainsi une nouvelle valeur ajoutée de 3,8 milliards de CHF environ et garantissant le maintien de quelque 32'000 emplois supplémentaires.

Source : BAK Basel Economics, Basel, août 2007



Au Service des hôpitaux, cliniques et institutions de soins

H+ Les Hôpitaux de Suisse

Secrétariat central
Lorrainestrasse 4 A
3013 Berne
Tél. 031 335 11 11
Fax 031 335 11 70
geschaefsstelle@hplus.ch
www.hplus.ch

H+ Bildung

Bildungszentrum
Rain 36
5000 Aarau
Tél. 062 824 00 25
Fax 062 824 11 25
info@hplus-bildung.ch
www.hplus-bildung.ch

Espace Compétences SA

Rte Grandvaux 14
1096 Cully
Tél. 021 799 92 60
Fax 021 799 92 65
info@espace-competences.ch
www.espace-competences.ch

H+ Caisse de pensions

Jurastrasse 9
5000 Aarau
Tél. 062 824 63 79
Fax 062 824 64 59
info@veskapk.ch
www.veskapk.ch

Impressum

Idée et rédaction

Reinhard Voegele, Marie-Anne Perrot, H+ Les Hôpitaux de Suisse, Berne

Photographie

Universitäre Psychiatrische Dienste, Bern (UPD); Reha Rheinfelden; Jupiterimages; Nadia Schweizer

Conception

Touch Design AG, Luzern

Mise en page et impression

Heinz von Gunten, Druck- und Werbebegleitung, Köniz

